 La recherche de protection contre quatre choses après le Tashahhud.

253 -⏪ Abû Hurayrah رضي الله عنه rapporte que le Messager d’Allah ﷺ a dit : « ***Lorsque l’un de vous termine la prononciation du Tashahhud, qu’il dise : Ô Allah ! Je cherche protection auprès de Toi contre le châtiment de l’Enfer, le châtiment de la tombe, la tentation de la vie et celle de la mort, et la tentation du Faux Messie.*** » ⏩

[Sahih] (1)

اللَّهُمَّ إِنِّي أَعُوذُ بِكَ مِنْ عَذَابِ القَبْرِ، وَمِنْ عَذَابِ النَّارِ، وَمِنْ فِتْنَةِ المَحْيَا»
وَالمَمَاتِ، وَمِنْ فِتْنَةِ المَسِيحِ الدَّجَّالِ«

Dans une formulation de Muslim : « ***Lorsque l'un de vous termine la prononciation du dernier Tashahhud*** »

ENSEIGNEMENTS DU HADITH :

1 – La législation du dernier Tashahhud, dont il a précédé qu'il était obligatoire, de même que la demande d'éloges sur le Prophète ﷺ.

2 – La recommandation de l'invocation après le Tashahhud et la demande d'éloges sur le Prophète ﷺ, lors de cette assise qui marque la fin de la prière. Shaykh Al-Islâm Ibn Taymiyyah a dit : « L'invocation en fin de prière, avant d'en sortir, est légiférée par la Sunna, et le Prophète ﷺ a prononcé et ordonné la plupart des invocations de la prière à ce moment, alors qu'il était tourné vers son Seigneur et d'adressait à Lui. Ainsi, il convient de ne pas délaisser

l’invocation de son Maître lorsqu’on s’adresse et qu’on est proche de Lui. »

3 – Il est recommandé d’invoquer par cette formulation rapportée du Prophète ﷺ et de chercher protection contre ces quatre choses, car elles sont les fondements des calamités et maux. Ceci car le mal est de deux types : soit dans le monde de la tombe (Al-Barzakh) soit dans l’au-delà ; et ses causes sont les tentations de la vie et de la mort, ou celle du Faux Messie. Les savants sont unanimes pour dire que cette invocation est recommandée, et seuls Tawûs et les adeptes de Ad-Dhâhiriyyah ont été d’avis qu’elle était obligatoire.

4 – Cette invocation est spécifique au dernier Tashahhud, en raison de ce qui est précisé dans la formulation de Muslim, et on ne doit la prononcer qu’après le Tashahhud et la demande d’éloges sur le Prophète ﷺ.

5 – Les formules de rappel et les invocations ont été organisées de la meilleure façon lors de la dernière assise de

la prière, d’une manière conforme à la bienséance dans l’invocation. Cela commence par les éloges adressés à Allah, la mention de Ses louanges, puis la demande d’éloges sur Son Prophète Muhammad, puis l’invocation. Et l’invocation ne peut donner ses fruits qu’après ces préalables. Shaykh Al-Islâm Ibn Taymiyyah a dit : « II est légiféré au serviteur d’implorer son Seigneur avant l’invocation en adressant les salutations à Allah, en témoignant de Son unicité et de la prophétie de Son Messager, puis en demandant les éloges sur Son Messager ; ensuite on lui dit : « choisis l’invocation que tu préfères » Et il faut que cela se fasse avec recueillement et bienséance, car on n’exauce pas l’invocation d’un coeur distrait.

📚**Source: [Boulough Al-Maram d’Al-Hafidh Ibn Hajar Al-ƐEasqalânî avec les commentaire de cheikh ƐAbd Allah Al-Bassam agrémenté d’enseignement tirés des commentaires de cheikh Al-ƐUthaymin, Al-Fawzân, Ar-Râjihî. Authentification des hadiths et commentaire tirés**

des ouvrages de cheikh Al-Albani. Page 319 à 321 volume 1 (Éditions Tawbah)]📚

📚(1) Al-Bukharî (1377) et Muslim (588).